

Le Médiateur des entreprises lance les travaux de la 3^{ème} édition de l'Observatoire des relations entre start-ups et grands comptes

26.6.2026 - | DGCCRF

Pierre Pelouzet, médiateur des entreprises, a ouvert ce vendredi 26 juin 2026 les travaux relatifs à la troisième édition de l'Observatoire des relations entre start-ups et grands comptes, en présence d'Anne Le Hénanff, ministre déléguée chargée de l'Intelligence artificielle et du Numérique.

L'Observatoire des relations entre start-ups et grands comptes

Créé dans le cadre de l'initiative « Je choisis la French Tech » et avec pour objectifs de mesurer, fluidifier et intensifier les relations économiques entre les start-ups françaises et les grands groupes privés et publics, l'Observatoire des relations entre start-ups et grands comptes s'est progressivement imposé comme un outil de référence pour les acteurs de l'écosystème de l'innovation.

Les deux premières éditions – analysant les périodes 2021-2022 et 2023-2024 – ont permis de constater les progrès réalisés dans l'intégration des solutions innovantes françaises au sein des stratégies d'achat des grands donneurs d'ordre privés et publics, mais aussi d'identifier les freins persistants pour élaborer les bonnes pratiques opérationnelles. Les résultats publiés avaient notamment mis en évidence la progression des achats innovants, aussi bien dans le secteur public que privé, ainsi qu'une dynamique croissante de coopération entre start-ups et grands comptes (consulter le Rapport de l'Observatoire 2025).

Le troisième rapport de l'Observatoire sera remis en 2027. Il permettra de mesurer les progrès accomplis, d'identifier les nouvelles tendances et de formuler des recommandations destinées à renforcer durablement les relations entre les acteurs.

Pour la 3^{ème} édition, des thématiques au cœur des priorités économiques et technologiques

La prochaine édition du rapport de l'Observatoire sera l'occasion de mettre en lumière plusieurs sujets majeurs :

- la souveraineté numérique et technologique ;
- la diffusion des solutions d'intelligence artificielle dans les organisations publiques et privées ;
- l'analyse plus poussée de la relation entre start-ups et PME
- le développement des achats innovants dans les grands groupes ;
- le renforcement des coopérations entre entreprises innovantes et grands donneurs d'ordre.

Les travaux permettront également d'évaluer l'évolution des pratiques observées ces dernières années et de mieux mesurer la contribution des start-ups à la transformation numérique, industrielle et écologique du pays. La mise en avant des bonnes pratiques des acteurs de l'écosystème, point d'orgue de la précédente édition, sera reconduite dans la nouvelle édition.

Une mobilisation collective au service de l'innovation française

Cet événement a réuni les partenaires, acteurs clé du monde des start-ups, des grands comptes et institutionnels (Annexe : Liste des partenaires présents à l'événement et soutenant le dispositif) qui soutiennent l'Observatoire depuis son lancement et grâce à qui les résultats permettent de réelles avancées à chaque édition. Cette large mobilisation témoigne de l'intérêt partagé pour un enjeu devenu stratégique : accélérer l'adoption des innovations françaises afin de renforcer la compétitivité, la résilience et l'autonomie stratégique de notre économie.

Pour Anne Le Hénanff, ministre déléguée chargée de l'Intelligence artificielle et du Numérique : *« Choisir les solutions innovantes françaises, c'est investir dans notre compétitivité, notre souveraineté et notre avenir. Les start-ups apportent des réponses concrètes aux grands défis de transformation numérique, industrielle et environnementale auxquels sont confrontés nos acteurs publics et privés. Les travaux de l'Observatoire permettent de mesurer les avancées réalisées et de construire les conditions d'un passage à l'échelle de nos innovations. C'est en renforçant les liens entre entrepreneurs, acheteurs publics et grands groupes que nous ferons émerger les champions technologiques dont la France et l'Europe ont besoin. »*

Pour Pierre Pelouzet, médiateur des entreprises : *« La formidable mobilisation des acteurs de cet écosystème nous conforte, chaque année un peu plus, dans la nécessité de faire de l'achat innovant un réflexe économique. Ensemble, nous devons continuer à créer les conditions permettant aux start-ups françaises de développer leur coopération avec les grands groupes privés et publics et d'accélérer leur développement. »*

À propos du Médiateur des entreprises :

Le Médiateur des entreprises, placé auprès du ministre de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle, énergétique et numérique, vient en aide aux entreprises et organisations publiques afin de leur permettre de résoudre gratuitement leurs éventuels litiges via la médiation et, plus largement, faire évoluer les comportements d'achats, dans le souci de rééquilibrer les relations clients fournisseurs. Son réseau de médiateurs est présent sur tout le territoire. Le Médiateur des entreprises et le Conseil National des Achats animent la communauté du Parcours national des achats responsables. Reposant sur la charte et le label Relations fournisseurs et achats

responsables, ce parcours permet aux acteurs publics et privés de matérialiser leurs engagements, de bénéficier d'un marqueur de différenciation positive et enfin de faire partie d'une communauté dynamique. Pour le saisir ou obtenir davantage d'informations : www.mediateur-des-entreprises.fr

Contacts presse :

Elise Roux - Tél : 01 53 17 87 97 - 06 71 35 04 66 - elise.roux@finances.gouv.fr

Steve Le Mentec - Tél : 01 53 17 87 83 - 06 61 58 83 77 - steve.le-mentec@finances.gouv.fr

<https://presse.economie.gouv.fr/le-mediateur-des-entreprises-lance-les-travaux-de-la-3eme-edition-de-lobservatoire-des-relations-entre-start-ups-et-grands-comptes>